

AMNEVILLE

AG

N°16
AUTOMNE 2020



*Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne*



SOYEZ

ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Madame, Monsieur,

Merci de nous avoir renouvelé votre confiance.

La municipalité poursuivra son action pour vous assurer un service public de qualité dans les conditions budgétaires sincères, même si toujours contraintes.

La Covid 19 a bouleversé nos vies mais vous avez su appliquer les gestes barrières et votre comportement au quotidien a permis d'éviter le pire.

Fidèle à notre tradition communale, la solidarité s'est organisée à plusieurs niveaux. La municipalité s'est mobilisée pour offrir des masques dans les meilleurs délais, accompagner les plus fragiles, et assurer la continuité du service public. Guidés sans relâche par les agents du CCAS, des bénévoles se sont mis en mouvement pour accompagner les plus démunis et les personnes âgées. L'entraide s'est manifestée également dans le voisinage par la fabrication artisanale de masques par nos couturières, et par tous les gestes solidaires des invisibles et des visibles qui ont joué un rôle important tout au long de ce confinement en continuant leurs activités pour éviter d'accroître l'isolement et la rupture des liens sociaux indispensables à une cité. Au premier rang, les personnels de santé qui ont dû faire d'énormes efforts, mais aussi les personnels chargés du nettoyage, les commerçants, les personnels communaux, les policiers municipaux, les enseignants...

Je les en remercie chaleureusement toutes et tous.

Cette crise a permis de redécouvrir l'utilité des services publics de proximité et l'importance d'une mairie, cœur vaillant de la ville.

C'est dans ce contexte inédit que la nouvelle municipalité a pris ses fonctions. Vous découvrirez les visages et les fonctions de vos élus dans les pages suivantes.

La municipalité reste mobilisée pour vous protéger. Ainsi, nous souhaitons mettre en œuvre une cellule de veille Covid-19 associant les élus locaux et les professionnels de la santé de notre ville, au plus vite pour définir les actions à mener pour lutter efficacement contre ce fléau.

Nous poursuivons le redressement financier, la rénovation urbaine du cœur de la ville et de la Cité des Loisirs, le développement des infrastructures essentielles comme le Galaxie, le Pole Thermal, pour garantir la pérennité de l'activité et des emplois mais aussi la démocratie participative afin d'associer les habitants aux décisions en continuant nos rendez-vous de quartier, mais aussi le développement durable. Enfin, la sécurité reste un axe prioritaire de bataille.

Conscient de la vigilance qu'il ne faut pas relâcher, je vous souhaite néanmoins une excellente fin d'année.

Votre Maire
Eric MUNIER



BUDGET & PROJETS

La pandémie a assombri l'horizon!

À la suite du conseil municipal d'installation, les nouveaux élus se sont réunis le 22 juillet dernier pour **voter le budget**. Celui-ci avait préalablement fait l'objet du Débat d'Orientation Budgétaire.

Le budget communal définit la feuille de route des actions menées par la municipalité, les **grands projets d'investissement** et les **stratégies financières**. Il présente les **recettes et les dépenses prévues pour l'année**.

Dans le cadre de sa présentation préalable au vote du budget, Monsieur le Maire a rappelé la bonne gestion budgétaire de la municipalité, soulignée par Monsieur le Trésorier Général dans son rapport annuel.



RETROSPECTIVE 2019

Comme les années précédentes, l'objectif de la municipalité reste toujours sur la même ligne de conduite: **garantir l'avenir de la commune** grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, des dépenses d'investissement inscrites au plus proche de la situation de trésorerie et une fiscalité ménages qui n'augmente pas.

Plusieurs projets inscrits en 2019 ont été réalisés, notamment :

- l'acquisition de matériel informatique
- la mise en place d'un nouveau standard téléphonique
- la mise en accessibilité de plusieurs bâtiments communaux (Mairie, Ecole du Parc...)
- la reprise d'étanchéité de la toiture des bâtiments A et B de l'école primaire Charles Péguy
- l'achat de sonomètre pour les salles Edelweiss et Orchidées...

Néanmoins, l'événement le **plus marquant** de cette année 2019 concerne la Régie Municipale d'Exploitation de la Piste de Ski, en particulier :

- la reprise des résultats de clôture au budget de la commune.
- la reprise, en recettes de fonctionnement, des provisions constituées pour les loyers impayés depuis 2010.



En plus de bouleverser le cycle budgétaire annuel, le budget de la commune va subir les conséquences de la situation inédite et exceptionnelle causée par la pandémie de COVID 19.

Notamment de nouveaux achats viennent **alourdir les dépenses** alors que les recettes doivent être revues à la baisse : **pertes estimées** à plus de 2 M€ dont 400 000,00 € en entrées piscine – patinoire / conservatoire / médiathèque – 738 000,00 € en loyers et redevances diverses et 1 M€ sur le produit des jeux du Casino. Ces estimations prennent en compte la fermeture durant la période de confinement et une baisse éventuelle de fréquentation.

- baisse significative des loyers et autres redevances des locataires économiques : afin d'aider les acteurs économiques, une remise de 3 mois sera effectuée. Une délibération de principe a été prise en ce sens.
- baisse des entrées et abonnements du complexe piscine-patinoire, de la médiathèque, du conservatoire... et remboursement des abonnements payés pour la période de confinement.
- baisse du produit des jeux versé par le Casino

A noter, **deux sinistres importants** au Palais des Sports/Dojo (inondation) et à l'espace Jean Kiffer (infiltration d'eau) ont également **impacté le budget**.

PROJETS 2020 ET +

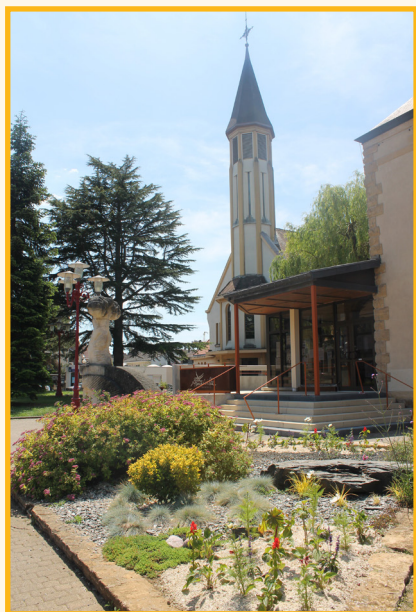
Les répercussions de la crise impacteront directement le programme des investissements prévus. Des reports dans le début desancements des travaux peuvent être envisagés... Pourtant les projets ne manquent pas, notamment dans la poursuite des travaux de **mise en sécurité de la voirie et des établissements publics**.

Cet automne une consultation sera lancée pour le 1^{er} tronçon de requalification de la voirie rue de la Ferme concernant la **remise en état des trottoirs et de la chaussée** depuis la rue Clemenceau jusqu'à la voie ferrée. Le 2nd tronçon menant au giratoire sera finalisé courant 2021.

Dans la continuité des ouvrages rue des Romains, rue Clemenceau et rue Fridtjof Nansen, la rue de Nancy fera peau neuve avec la **mise en œuvre d'enrobée et de ralentisseurs**.

La réfection du clocher et de la façade du temple protestant débutera très prochainement ; les travaux sur l'étanchéité et la couverture de la toiture à l'église St-Joseph, prévus également au budget, sont à l'étude pour l'optimisation des ouvrages.

D'autres aménagements sécuritaires sont inscrits au budget sur l'ensemble du territoire d'Amnéville et Malancourt-la-Montagne, notamment dans les écoles, à l'instar des travaux d'asservissement des portes à l'école Charles Péguy. A suivre dans les prochains bulletins.



Enfin après la pose d'un **nouveau parquet** au palais des sports, c'est la reprise de l'**ensemble de l'éclairage en LED** qui débutera. De bon augure pour Amnéville, centre de préparation pour les **Jeux 2024** !



ERRE DE JEUX 2024

Amnéville retenue!



Le dossier de candidature avait été déposé l'année dernière dès la réception du label « Terre de Jeux 2024 ».

Objectif : présenter Amnéville comme candidate pour l'accueil de délégations étrangères dans la perspective de la préparation des Jeux Olympiques 2024.

C'est le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, chargé de sélectionner les centres de préparation voués à être proposés aux délégations sportives internationales, de l'été 2021 à l'été 2024 qui vient de communiquer le résultat de son étude des candidatures... et Amnéville est **promue centre de préparation** tirant ainsi son épingle du jeu parmi les 415 autres villes.

Amnéville a en effet été choisie comme centre de formation pour **cinq sites sportifs** capables d'accueillir **sept disciplines** différentes :

- le DOJO pour le judo Olympique et Paralympique,
- le PALAIS DES SPORTS pour la BOCCIA (sport paralympique d'opposition de balles mixte, pratiqué en individuel ou par équipe, s'apparentant à de la pétanque jouée en intérieur avec des balles en cuir),
- le COSEC / GYMNASE Charles REUTENAUER pour le trampoline,
- le COMPLEXE PISCINE PATINOIRE pour la natation Olympique et Paralympique,
- le STADE MUNICIPAL André VALENTIN pour le football.

Au travers de ces différents sites sportifs, Amnéville figurera ainsi dans le catalogue des centres de préparation qui sera proposé aux délégations internationales début 2021. Il n'y a donc plus qu'à attendre la venue de sportifs de différents horizons... et de haut niveau !

En théorie, les sportifs étrangers pourraient être reçus dès le lendemain des Jeux de Tokyo 2021, programmés du **23 juillet au 8 août**. L'idée, c'est que des délégations de continents relativement éloignés puissent venir en amont pour s'adapter aux conditions en France, notamment climatiques.

Après la labellisation « Terre de Jeux 2024 » en novembre dernier, Eric MUNIER se réjouit « *de cette nouvelle qui place désormais Amnéville comme ville sportive d'excellence, capable de rivaliser avec les grandes métropoles. Les atouts sportifs d'Amnéville avec ses équipements de premier plan sauront séduire toutes les délégations tant par leur technicité et leur qualité qui valorisent le sport et les athlètes. Notre attractivité et notre action en faveur du sport sont assurément reconnues au niveau national.* »



P

RÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



André DALLA FAVERA

1^{er} adjoint délégué au personnel communal, à la sécurité, à l'état civil, au cimetière, aux élections et au protocole

«Fort d'un premier mandat, je voudrais mettre à profit cette expérience et poursuivre le travail accompli, d'autant que la crise sanitaire que nous traversons et ses conséquences nous obligent à être encore plus responsables des deniers publics. Notre réalité est certes celle de toutes les communes mais Amnéville Malancourt a ses particularités qui font des envieux mais nous contraignent en même temps !

Parce que nous sommes fiers de notre commune, nous devons consolider nos acquis pour préparer un avenir plus radieux !»

Danielle CALCARI-JEAN

Adjointe déléguée à la politique sociale et au handicap, à la vie associative et culturelle et à la politique seniors



«Après ce premier mandat qui s'est terminé par une crise sanitaire inédite, j'ai pu mesurer la solidarité, l'entraide dont a fait preuve l'équipe du CCAS, les bénévoles et nos administrés à mes côtés.

Je continuerai à tout mettre en œuvre pour être au plus près des préoccupations des Amnévillois et des Malancourtois.

N'oublions pas : « Seul on va plus vite, ENSEMBLE on va plus LOIN»

Armino DOS SANTOS

Adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux de bâtiments et de voiries, aux espaces verts et à l'environnement, aux marchés publics, à l'informatique et nouvelles technologies et au plan de circulation



«Dans la continuité de mon premier mandat, je continuerai à être au plus près des préoccupations des Amnévillois et Malancourtois.

Dans le cadre de mes futures actions, je m'engage à répondre à leurs demandes dans le respect des règles et des exigences environnementales : aménager les espaces, les routes, les voies vertes et les trottoirs afin de faciliter et d'optimiser tous les modes de déplacements.

J'ambitionne qu'Amnéville suive l'ère du tout numérique. Toutes nos actions seront envisagées dans cette dynamique et ces concepts.»



Noémie ZINK

Adjointe déléguée à la politique culturelle, à la vie associative culturelle et patriotique, à la politique jeunesse et au conseil municipal des jeunes

«Au cours de ce mandat je souhaite créer une vraie saison culturelle dynamique et variée, porter à bien les projets relevant de ma délégation présentés dans notre programme et apporter toute mon écoute et mon soutien aux associations, au CMJ et à leurs projets.»

Arnaud SZYMANSKI

Adjoint délégué à la politique sportive, à la vie associative sportive et aux festivités



«Dans la continuité de notre 1^{er} mandat, je continuerai à être au côté des associations sportives au quotidien, en les accompagnant dans le développement de leurs activités et l'accroissement de leurs adhésions. Il s'agit pour moi de veiller à assurer la pérennisation, l'accompagnement des actions et les projets mis en place par les associations ainsi que leurs manifestations.

Les fêtes et festivités communales seront un nouveau challenge pour moi lors de ce deuxième mandat.»



Catherine HIRSCH

Adjointe déléguée à la coordination des actions politiques sur Malancourt-la-Montagne

Mes projets :

- * Aménagement extérieur de la salle des orchidées pour faire un parc intergénérationnel*
- * Amélioration du cadre de vie pour un meilleur «vivre ensemble»*
- * Mais ma priorité de toutes mes priorités c'est la SÉCURITÉ dans le village (vitesse excessive, stationnement anarchique....) pour le bien de tous et surtout des enfants.*



Cédric LEONARD

Adjoint délégué aux finances, aux pouvoirs d'ordonnateur, de liquidateur et de réquisition du comptable

«Au cours de ce mandat mon objectif sera de veiller à la sincérité des budgets. Je souhaite également vérifier l'intégralité des dépenses afin qu'elles profitent à l'intérêt général. J'aimerais pouvoir renouer avec les investissements en respectant la capacité financière de notre commune.»

Sylvia RAU

Adjointe déléguée à la vie citoyenne et aux relations de proximité



«Je souhaite établir entre les habitants, les associations et les acteurs de la mairie, une collaboration et une communication efficace pour réaliser les objectifs fixés pour ce mandat.

En premier lieu avec les membres de la vie citoyenne et de proximité nous voulons mettre en place une vigilance concernant les différents qui existent entre voisins dans les quartiers et rétablir le respect d'autrui.»



Emmanuel HOLTZ

Adjoint délégué à la politique enfance et à l'animation du groupe d'élus de la majorité

«Les enfants sont de futurs citoyens. La jeunesse de notre ville est une ressource indispensable pour notre territoire et porteuse d'avenir. Nous voulons donc faire en sorte que chaque jeune ait les mêmes chances de réussir quel que soit son âge ou son milieu social. Nous proposerons des projets innovants qui permettront de développer leur sens de la citoyenneté.

Sur le terrain et à l'écoute des parents, nous maintiendrons les liens tissés entre les services municipaux, les directrices et enseignants des écoles, les représentants des parents d'élèves et les partenaires de l'Education Nationale.

La cantine sera aménagée afin d'être un vrai moment de plaisir et de repos. La restauration connaîtra une évolution vers plus de bio et des circuits courts d'approvisionnement.

Pour les plus petits, en collaboration avec les animateurs et le service enfance, nous développerons les activités et les moments festifs dans les accueils de loisirs et aussi sur le terrain.»



Gérard TISSERAND

Conseiller délégué à l'écologie et au développement durable

« Mon objectif est la réalisation, sur la durée du mandat, de la partie du programme pour lequel nous avons été élus relevant de ma délégation :

- Création d'îlots de fraîcheur, végétalisation des rues avec des espèces adaptées aux nouvelles conditions climatiques,
- Amélioration de la propreté,
- Création de jardins partagés, surélevés pour les seniors,
- Sensibilisation active au tri sélectif,
- Création de pistes cyclables,

- Diminution progressive de la consommation d'électricité avec un éclairage public maîtrisé, production d'électricité issue de panneaux photovoltaïques,

- Mise en place d'une patrouille « verte ».

Les conseillers de la liste majoritaire

REPPERT Raymond
DERRIEN Rose
HORR Nadia
KURTZ Mathilde
BORTOLUZZI-THIRIET Maud
HELART Patrick
DE LEO Grazia
ZETTL Francis
ADAM Gabrielle
GONZALEZ José
IALLONARDO Géraldine
HOUIN Jean-Pierre
HAAS Juliette
TORKI Kamel

Conseillers de la liste AMNEVILLE MALANCOURT DEBOUT

DIEUDONNE Xavier
COGLIANDRO FRACCARO Virginie
SCHULTZ Daniel
BURGARD Elisabeth
WALTER Régis
MULLER Delphine

Conseillers de la liste AMNEVILLE MALANCOURT - CONSTRUISONS L'AVENIR

SUDROW Cédric
ARNOULD RIVATO Rachel

URBANISME

Des aménagements pour sécuriser et innover!



Tout en mesurant les exigences sanitaires liées au plan de déconfinement, la municipalité a opté pour continuer la mise en travaux d'aménagement urbain pour optimiser le **confort des citoyens**.

Ces travaux concernent la **matérialisation des passages piétons** sur la route départementale 47. Le projet inscrit au budget principal 2019, à hauteur de 9 800 €, n'avait pas pu être réalisé l'an passé en raison des conditions météorologiques défavorables, et avait fait l'objet régulièrement de reports d'entame des travaux.

L'objectif de ces travaux de voiries est d'**accentuer la visibilité des passages piétons** grâce à la pose d'une résine rouge complétant les «

zébras ». Ce marquage attire l'attention des conducteurs, les amenant à davantage de prudence, à réduire leur vitesse, et ainsi à participer à la sécurité des piétons qui traversent la chaussée.

D'autres aménagements concernent l'installation sur la place F. Rau d'une borne de recharge et ses deux emplacements dédiés aux voitures électriques.

Face à l'essor des **véhicules électriques**, manifestation tournée vers l'avenir et inscrite dans une démarche environnementale, la municipalité entend encourager l'utilisation de ces véhicules en travaillant de concert avec la régie municipale d'électricité pour installer **une borne électrique**.

Cette dernière permet de **recharger gratuitement** tous types de véhicules grâce à l'installation de tous les connecteurs utiles (câbles non fournis). Le coût est pris en charge par la municipalité qui a investi la somme de 5 500 € pour offrir aux personnes la possibilité de recharger leurs véhicules pendant leurs achats dans les commerces de la ville.

Des bornes similaires sont également installées sur la Cité des Loisirs qui a fait, elle aussi, l'objet de travaux avec la réhabilitation des voies de circulation, l'aménagement de parking et de l'îlot devant la piscine-patinoire.

Ces travaux de requalification urbaine du complexe ne sont que la première étape du grand chantier de rénovation initié par la SPL Destination Amnéville pour un coût total de 7.4 M€.

La transformation de la Cité des Loisirs est indispensable pour **améliorer la lisibilité de la circulation** et **redessiner des espaces piétonniers**, manquant jusqu'alors de dynamisme et d'attractivité. Le premier lifting consiste à regrouper des espaces de stationnement cohérents et identifiés à l'entrée du complexe, aux abords de la piscine et de la galerie des restaurateurs. Cette transformation structure de ce fait, les déplacements autour d'une voie périphérique et restreint la présence de voitures. **302 places gratuites** sont ainsi créées. Exit les parkings sauvages ! Vivement 2021, la prochaine navette autonome pour se balader !

La métamorphose se poursuit par la **création d'espaces piétonniers** sur le parvis de l'image, ceux de la piscine et des thermes favorisant ainsi la promenade agrémentée d'un mobilier urbain moderne et tout en rondeur. Les trois places centrales de la Cité reprennent vie, identifiées par des couleurs en fonction des activités qu'elles innervent. Une signalétique dynamique et de nouveaux espaces paysagers accompagnent la transformation.

La seconde phase de travaux, cofinancée par RTE, prévoit l'effacement de la ligne à haute tension d'ici 2022.



C ONFINEMENT

COVID-19 : La ville engagée auprès de la population et des acteurs locaux

Dès le début de la crise, la municipalité s'est mobilisée pour faire face au COVID-19.

En effet, l'organisation des élections municipales a été impactée par l'épidémie. Il a fallu faire face à la limitation du virus et assurer dans l'urgence la **sécurité publique**. Des aménagements des bureaux de vote garantissant la distanciation physique ont notamment été mis en place ; du gel hydro-alcoolique et des stylos à usage individuel mis à disposition des électeurs.

Au lendemain du premier discours du Président de la République, la commune a pris des dispositions pour ses services et au fur et à mesure des décisions nationales, la collectivité s'est réorganisée pour répondre aux besoins de la population. Dans un premier temps, un service d'astreinte téléphonique et un accueil réservé aux urgences de l'Etat Civil a permis de garder le **contact avec la population**.

Le CCAS de la ville a largement pris le relais avec des actions spécifiques pour les personnes âgées et/ou vulnérables proposant une **permanence téléphonique élargie**.

À l'annonce du déconfinement par étapes à partir du 11 mai, la commune s'est mise en ordre de bataille pour ouvrir progressivement ses services au public en **respectant les protocoles sanitaires** et accompagner la reprise de l'activité des établissements publics.

Communication : pour maintenir le lien avec la population

Pendant toute la période de confinement, la municipalité a développé la communication pour tenir informée la population de l'actualité et des services disponibles, des dispositions réglementaires, des mesures sanitaires, des distributions de masques, etc. Le site Internet et la page Facebook de la commune ont été des **outils de premier ordre**. Toutes les informations sur l'évolution des fermetures et ouvertures des activités étaient **communiquées au fur et à mesure** sur les réseaux sociaux.

Pour optimiser la communication, la municipalité a opté pour la gestion de l'application mobile « Panneau Pocket » permettant de **diffuser gratuitement des messages d'alertes et immédiats** à la population par simple téléchargement.

Dès les premières semaines du confinement, une lettre d'information du maire a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune pour compléter le dispositif d'information.

Plus de 75 000 €

C'est le montant qui a d'ores et déjà été dépensé pour faire face à l'épidémie de Covid-19 :

- Achat et fabrication de masques pour les agents et pour la population.
- Achat de solutions hydro alcoolique, de visières, de plexiglass, de produits d'entretien spécifiques...
- Mise à jour des installations informatiques (matériels et logiciels tels que Microsoft 365 et Teams, migration de logiciels afin qu'ils soient hébergés) favorisant le télétravail et les vidéo conférences
- Installation de points d'eau dans les salles de classe des écoles



● Services communaux

À l'annonce du confinement par le gouvernement, la ville a dû fermer l'ensemble des équipements municipaux. Toutefois, des **permanences téléphoniques quotidiennes** aux horaires habituels de la mairie ont été maintenues afin de répondre aux demandes des administrés et garantir la **continuité du service public**. Des rendez-vous individuels auprès du service État civil ont été mis en place. La police municipale a été active tout au long du confinement et l'équipe quotidienne d'agents de terrain est intervenue sur la commune pour notamment répondre aux **urgences**.

À partir du 12 mai, la mairie a ouvert partiellement son accueil au public facilitant l'accès au service public sur rendez-vous. Des aménagements ont été réalisés pour **garantir la distanciation physique et le respect des mesures barrières** (signalétique, plexiglas aux accueils et distributeurs de gel hydro-alcoolique).

● Le CCAS, un centre névralgique essentiel

Le CCAS fut le **point de ralliement** pour toute la population, fragile ou non, qui a su trouver une présence utile et réconfortante pour **gérer les situations précaires ou d'urgence**.

Les équipes du CCAS ont contacté **régulièrement** les personnes âgées dont elles disposaient des coordonnées pour s'enquérir de leur santé et leurs besoins.

En parallèle et très rapidement, un système de **livraison de courses et de produits pharmaceutiques** a été mis en place au sein du CCAS, piloté par Danielle Calcari-Jean, adjointe aux affaires sociales et grâce à la participation de nombreux bénévoles chargés de réaliser et porter des courses au domicile de personnes fragiles, notamment le conseil des seniors dont les membres ont constitué avec les membres des associations sociales une remarquable **chaîne de solidarité**.



©Républicain Lorrain

● Masques et gel

Au lendemain de l'annonce du confinement, sous l'impulsion de Mme Calcari-Jean, un réseau de **couturières bénévoles** s'est constitué pour **confectionner des masques en tissu** pour les personnes les plus fragiles dans un premier temps et pour lesquelles la protection était prioritaire, mais aussi pour les jeunes publics. Une **trentaine de couturières** ont produit près de **4200 masques** grâce aux dons de tissus et matériels d'anonymes. Ces masques ont été distribués dans les boîtes aux lettres des administrés par les bénévoles qui n'ont cessé de proposer leur aide.

Très tôt, la commune a acheté **10 000 masques grand public** réutilisables référencés AFNOR. Cette première acquisition a été distribuée auprès des amnévillois et malancourtois dès le 15 mai.

Par la suite, la commune a passé commande auprès de l'entreprise Ruko (59) ainsi que des pharmacies amnévilloises pour l'acquisition de masques en tissu lavables destinés aux personnels communaux.

Une équipe d'élus et bénévoles amnévillois a assuré la **distribution dans les boîtes aux lettres des personnes âgées** de deux masques supplémentaires offerts par le CCAS.

En **partenariat avec les pharmacies de la ville**, la mairie a acquis des flacons de gel hydro-alcoolique pour assurer les mesures sanitaires dans les établissements scolaires et municipaux.

400 litres de nettoyant bactéricide pur à diluer - virucide, fongicide conforme norme EN14476 - ont été commandés auprès de la Sté TOUSSAINT, via un marché public annuel, pour assurer le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des bâtiments municipaux (sols, sanitaires, mobiliers,...)

● Portage de repas et service de transport

Le service de portage de repas des différents prestataires n'a pas arrêté son activité et il s'est même développé de manière significative notamment au sein des boucheries d'Amnéville qui ont tout mis en œuvre afin de répondre aux besoins des personnes fragiles qui devaient éviter toutes sorties de leur domicile. Près de 10 personnes ont donc pu être livrées chaque jour.

Le TRAMM a continué de circuler, avec toutes les précautions sanitaires exigées, pour assurer le transport des personnes âgées dans leur déplacement de première nécessité.

● Attestations de déplacement dérogatoire

Pour permettre aux administrés de se déplacer selon la réglementation COVID-19, la mairie a imprimé et mis à disposition devant la mairie, à la police municipale et dans les commerces alimentaires les attestations de déplacement dérogatoire.

Economie : des coups de pouce appréciables!

Le maire avait obtenu par dérogation préfectorale l'**autorisation de rouvrir** le marché hebdomadaire dès le 6 mai. Seule la vente de produits alimentaires était autorisée. Une petite bouffée d'air pour les commerçants ambulants et les habitants !

Pour **faciliter le quotidien des malancourtois**, la municipalité a permis un service de proximité supplémentaire en permettant à un maraicher de venir proposer fruits et légumes deux fois par mois. D'autres artisans de bouche l'ont bientôt rejoint pour approvisionner le village.

Le conseil municipal a délibéré en juillet dernier à l'unanimité une **réduction des loyers ou redevances** de l'année 2020 des locataires économiques de la commune pour les aider à faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire.

Culture : tout faire pour garder le contact

Après une **fermeture obligatoire**, les équipes de la Médiathèque Jean Morette n'ont pas oublié leurs publics en organisant dès le 12 mai un « **drive** » leur permettant de récupérer, sur rendez-vous, livres et documents commandés au préalable sur le site internet.

À compter du **23 juin**, les amoureux de littérature et de la culture ont pu **réinvestir progressivement les lieux** et ainsi choisir et réserver eux-mêmes leurs ouvrages. Mais l'ouverture restait en mode « dynamique » : la lecture sur place n'était pas autorisée. Le portage à domicile a quant lui repris dans le respect des gestes barrières, pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer au quotidien ou ponctuellement.



Les professeurs du conservatoire ont fait preuve de créativité pour continuer à **garder le lien avec les élèves** et leur permettre de continuer leur apprentissage musical en inventant le télé-cours. L'enseignement artistique s'est déroulé à distance via les réseaux sociaux et internet. Ces cours d'une nouvelle forme ont conclu à la **réalisation d'un concert virtuel** filmé grâce à l'implication de professeurs émérites, et dont la vidéo a largement été diffusée sur les supports de communication de la ville.

Enfance : une mobilisation minutieuse



Dès l'annonce du confinement, le service Enfance de la ville, en appui de l'Education Nationale, s'est mis en ordre de bataille pour **organiser l'accueil des enfants des personnels soignants**. L'école « Ile aux enfants » a été désignée comme « école cible » pour les accueillir. Le personnel périscolaire a été **mobilisé pour assurer la garde des enfants** pendant la journée facilitant le quotidien des parents investis dans la lutte contre le virus.

Le maire avait fait **le choix de ne pas ouvrir les écoles** après le 11 mai mesurant les difficultés pour appliquer les conditions sanitaires exigées pour garantir la sécurité des enfants et des enseignants dans des établissements scolaires **impossibles à aménager**.

Après concertation avec les autorités, les écoles d'Amnéville et de Malancourt ont pu **ouvrir le 2 juin** accueillant progressivement les 200 enfants (sur 1 200) dont les parents avaient émis le souhait du retour en classe. Les équipes d'encadrement municipales ont continué leur **implication** pour maintenir l'accueil des enfants.

Et toutes mesures pour rassurer la population

Même si l'efficacité n'avait pas été encore reconnue par les scientifiques, le maire avait fait le choix de procéder à une désinfection des rues et trottoirs les plus fréquentés dès la mise en confinement.

Face aux risques encore méconnus de la rapidité de propagation, et devant répondre à l'anxiété de la population, la décision de désinfection a été prise par nombre de municipalité par mesure de précaution. Soucieux de l'environnement, le maire avait privilégié des solutions nettoyantes dont la toxicité ne revêtait aucun danger ni pour la population ni pour la faune et la flore.





ONSEIL DES SENIORS

Rejoignez le conseil des seniors!

Créer une dynamique participative des seniors en étant force de réflexion, de propositions et d'actions, telles sont **les missions** du conseil des seniors d'Amnéville-Malancourt.

Accompagné par le CCAS, le conseil des seniors, **composé de 14 membres**, émet ainsi un avis sur l'ensemble des sujets concernant les seniors qui les préoccupent, tout en étant à **l'initiative d'actions** en direction des personnes âgées ou de l'ensemble des amnévillois et malancourtois.

Elus pour un **mandat de 6 ans**, parallèlement au mandat municipal, les conseillers seniors font **le lien entre les élus et les aînés**. L'objectif est de mettre en valeur le rôle des seniors, leurs compétences, leur envie de transmettre leur savoir et leur mémoire. Il a pour mission d'identifier **les besoins des personnes âgées** en s'appuyant sur les richesses du tissu partenarial et associatif existant. Il a également vocation à **améliorer la vie quotidienne des seniors** et à **réduire l'isolement** de certains d'entre eux (plan canicule, confinement sanitaire, vaccination, etc). Il est aussi **force de proposition** pour accompagner les décisions de la municipalité dans tous les domaines du vivre ensemble.

Les seniors ont leur place :

- une espérance de vie rallongée de 30 ans en un siècle ;
- des seniors plus actifs ;
- un rôle prépondérant dans les familles et les associations.

Un conseil des seniors pour :

- créer une nouvelle solidarité ;
- affirmer l'utilité sociale des retraités ;
- apporter un autre regard.

Le fonctionnement du conseil :

- une instance de réflexion, de concertation et de propositions ;
- des groupes de travail réunis à leur rythme ;
- 1 à 2 séances plénières par an présidées par le maire.

Le rôle du conseil :

- agir avec les autres acteurs locaux ;
- créer du lien intergénérationnel ;
- favoriser la transmission ;
- lutter contre l'isolement.



Vous avez un peu de temps et souhaitez **participer à cette belle aventure** en apportant vos compétences, vos projets et votre enthousiasme ? Vous souhaitez vous **investir** dans le quotidien de votre ville ? **Rejoignez l'équipe du conseil des seniors !**

Inscrivez-vous au CCAS au 03 87 71 01 91

E NVIRONNEMENT

Objectif Zéro mégôt sur le trottoir !

Un petit geste civique mais un grand pas pour notre cadre de vie et la **propreté de notre commune** !

Dans sa démarche de développement durable et de respect du cadre de vie, la municipalité s'est engagée à lutter contre les mégots de cigarettes jetés au sol.

Pourquoi ?

Parce que les mégots de cigarettes jetés au sol représentent une **pollution sanitaire irréversible** et visuelle directe :

le mégot est composé d'environ 2 500 polluants chimiques

- 1 seul mégot pollue **500 litres** d'eau
- **12 ans** c'est le temps que met 1 mégot pour se dégrader
- il est **dangereux** pour les enfants qui le touchent
- il constitue plus de **80% des déchets** que les agents municipaux de voirie ramassent quotidiennement

Sensibiliser la population.

Pour lutter contre ce fléau, la ville d'Amnéville a pris le parti de sensibiliser les fumeurs et **d'offrir des cendriers de poche** aux habitants de la commune afin de les impliquer dans la réduction de jets de mégots dans la rue et les espaces publics.

Ces cendriers de poche sont disponibles **au point accueil de la mairie d'Amnéville et de Malancourt, de la médiathèque Jean Morette, de Destination Amnéville.**

5 000 cendriers de poche pratiques et de petites tailles sont ainsi distribués. Leur plus ? Ils neutralisent les odeurs car ils sont totalement hermétiques, ils éteignent directement les mégots, et leur visuel est sympa, personnalisé aux couleurs de la ville.

Espérons que cette initiative engendrera une nette diminution des dizaines de tonnes de déchets (liés au tabagisme) déversés chaque année dans les rues de la ville.



SOYEZ MÉGÔTS RESPONSABLE!

DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGIE



La Régie Municipale d'Amnéville poursuit son développement et diversifie ses activités afin d'envisager sereinement l'avenir. Elle a mobilisé, avec son homologue de Rombas, de gros moyens qui permettront l'adduction électrique de tout le territoire des Portes de l'Orne.

C'est dans cette optique qu'un rapprochement entre ces deux Régies a été opéré, donnant naissance à une nouvelle société qui porte désormais le nom d'OMEGA.

Afin d'être opérationnelle sur l'ambitieux projet qui se construit sur les friches industrielles entre Amnéville et Rombas, OMEGA a démarré la construction d'un poste de transformation 225 000 V / 20 000 V.

Nous avons rencontré Patrick Hamant, directeur de la Régie d'Amnéville et co-directeur de la Société Oméga pour en savoir davantage.

● Monsieur Hamant, qu'est-ce qui a motivé votre collaboration avec la Régie rombasienne ?

PH : « Le monde de l'énergie est en constante évolution et les Entreprises Locales de Distribution, dont font partie les Régies Municipales, doivent sans cesse s'adapter afin de préserver leur modèle économique dans leur collectivité, face aux nouvelles directives édictées par l'Union Européenne. Il était urgent, voire indispensable de repenser et d'enrichir l'éventail de nos compétences, pour élargir notre domaine d'interventions.

Ce nouvel élan s'est concrétisé en 2018 par la création du réseau de chaleur d'Amnéville et de sa chaufferie biomasse.

Aujourd'hui, il se poursuit avec la mutualisation des moyens humains et matériels de nos deux Régies et la naissance du GIE OMEGA. Ce Groupement d'Intérêt Economique est un véritable gage de sécurité pour l'accomplissement de nos futurs projets, réalisables enfin grâce à la construction du poste de transformation électrique 225 000 V / 20 000 V. »



● Quelle est l'utilité d'un équipement de telle puissance ?

PH : « C'est effectivement un équipement exceptionnel, il me semble que seules cinq Régies en France en disposent. Il est en cours d'implantation sur le site d'Arcelor Mittal Gandrange et permettra, dès le mois d'avril prochain, d'alimenter en électricité les nouvelles structures qui s'implanteront sur le territoire des Portes de l'Orne, d'accompagner la SPL Destination Amnéville dans le développement de ses futurs projets sur le site thermal, et le tout, en sécurisant le réseau qui alimente les Amnévillois et Malancourtois. J'en profite d'ailleurs pour les remercier pour leur compréhension et leur patience face aux différents travaux d'enfouissement de câbles Haute-Tension que nous réalisons actuellement dans les rues de la ville. »

● D'autres travaux sont-ils prévus ?



P.H : « Oui, bien sûr. Nous avons équipé les toitures de l'école Charles Péguy avec des panneaux photovoltaïques. Ces travaux s'inscrivent dans une double démarche : économique bien sûr, mais surtout écologique. On compte 322 panneaux, soit une surface de 600 m², qui génèrent une production annuelle de 100 000 KWH. Ils permettent de réduire de 31 tonnes par an l'émission de CO2 habituellement nécessaire à produire cette électricité, soit l'équivalent de ce qu'émet une voiture sur une distance de 160 000 Km. Nous avons d'ailleurs d'autres projets à venir dans ce domaine puisque nous en installons également sur le bâtiment de la Régie. Cet investissement s'inscrit dans un partenariat gagnant / gagnant entre la Ville et sa Régie. »

● Oméga est donc un fournisseur d'électricité à grande échelle ?

P.H : « Oui, on peut le voir de cette manière, nous sommes à présent le 35^{ème} fournisseur national, au même titre qu'EDF. Mais ce n'est qu'une partie de nos activités, car sous sa dénomination commerciale OMEGA SAS, nous sommes aussi en mesure de proposer des contrats gaz, et également des services liés à la fibre optique. La mutualisation nous permet de nous positionner sur d'autres communes dont Mondelange, Richemont, Hauconcourt, Montois-la-Montagne et Saint Privat la Montagne et proposer de l'internet très haut débit, la télévision ainsi que la téléphonie. Les nouveaux lotissements qui ont vu le jour à Amnéville depuis un an, profitent d'ailleurs de ces offres. »

● On a évoqué Oméga, mais la régie d'Amnéville qu'en est-il au juste ?

P.H : « Nous avons connu beaucoup de changements au sein de notre entreprise et le rapprochement avec la régie de Rombas nous a conduit à revoir le fonctionnement des services. Pour autant, ces changements et les nouveaux projets ne nous éloignent en aucun cas de notre mission première qui reste le maintien d'un service de qualité et de proximité pour tous les Amnévillois et Malancourtois. »





VILLE AGRÉABLE

3 gestes citoyens à adopter!

Parce que chaque geste compte pour préserver notre cadre de vie, il est important d'adopter des comportements responsables optimisant le bon vivre ensemble.

3 sujets du quotidien reviennent régulièrement dans les conversations : le ramassage des ordures, l'utilisation d'outils de jardinage et bricolage et les déjections canines !

● Quand dois-je déposer mes ordures ?

La **collecte des déchets ménagers et assimilés recyclables et non recyclables** sur Amnéville et Malancourt est de la compétence de la CCPOM. Elle se fait **en matinée** par des professionnels. Un calendrier présentant les **dates de ramassages** des déchets ménagers et sélectifs est disponible sur www.ccpom.fr.

Chacun doit déposer ses déchets ménagers dans des contenants solides, sacs ou bacs, la veille du ramassage après 19h. Parce qu'il est préférable de se promener sur un trottoir propre, sans prolifération par temps de grosses chaleurs, sans animaux errants ou nuisibles tentés de fouiller dans les immondices...

Les déchets du **tri sélectif** sont à déposer dans les mêmes conditions dans les **bacs jaunes** destinés à cet effet et fournis par la CCPOM.

En complément des collectes classiques, chaque citoyen désirant adopter un comportement responsable d'éco-citoyen, a la possibilité de participer à la valorisation du tri sélectif en déposant ses **biodéchets** (déchets alimentaires et tous déchets biodégradables) en point d'apport volontaire dans les **14 conteneurs « tubes à biodéchets »** implantés dans la ville à tout moment.



● A quelle heure puis-je bricoler ?



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... peuvent être effectués du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h** ainsi que **le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**, seuls les travaux de jardinage (sans bruit) pourront être effectués les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces heures, le temps calme est de mise !

Un peu de **bonne volonté** et un **zeste de civisme** pour que notre belle commune demeure un « petit coin de tranquillité » et pour préserver les bonnes relations entre voisins.

A noter que des **demandes de dérogation** peuvent être adressées à Monsieur le Maire via le service technique de la mairie.

● Où mon chien peut-il faire ses besoins ?

Si nos amis à quatre pattes sont les bienvenus sur l'espace public, accompagnés de leurs maîtres, leurs déjections le sont beaucoup moins, les propriétaires de chiens sont donc priés de leur apprendre le caniveau.

Des corbeilles et distributeurs de sacs canins sont **mis à disposition** dans toute la ville et aux endroits les plus fréquentés par les promeneurs. Une dotation minimale annuelle de sacs est également **disponible à l'accueil de la mairie d'Amnéville et de Malancourt.**

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que la divagation ainsi que les souillures et déjections d'animaux sur les voies et espaces aménagés ouverts au public et affectés à l'utilisation et circulation générales, compromettent l'hygiène et la salubrité de l'environnement, dénaturent la propreté des sites et constituent un danger réel pour la sécurité et la sûreté de passage de populations.

Attention, pour ceux qui outrepassent les règles de bien vivre ensemble, des **sanctions** peuvent tomber !

Ramasser les crottes de son chien est un **geste civique et éco-responsable** pour rendre la ville toujours plus agréable.



**" NOS TROTTOIRS NE SONT PAS
vos CROTTOIRS ! "**

UTILISER LES **SACS BIODÉGRADABLES** DES
19 DISTRIBUTEURS MIS GRATUITEMENT
À VOTRE DISPOSITION DANS TOUTE LA VILLE

JETER LE SAC
DANS LES **POUBELLES** À PROXIMITÉ
ET **NON** SUR LES **TROTTOIRS**

LE **CANIVEAU** C'EST **TOLÉRÉ**
MAIS **RAMASSER** C'EST **MIEUX!**

sinon
AMENDE
68€*

*ÇA FAIT **CHER**
LA COMMISSION!

JE PROMÈNE MON CHIEN,
J'ADOpte LA **BONNE CONDUITE...**
POUR LE BIEN DE TOUS !


LES THERMES

Copyright: Mairie d'Amnéville

Cher(es) Amnévillois(es), chers(es) Malancourtois(es),

Nous tenions à remercier chaleureusement les 1 364 électeurs qui se sont exprimés en notre faveur lors des dernières élections municipales.

Malheureusement, cela n'a pas suffi, le Maire sortant a été réélu.

Nous déplorons, lors de cette campagne électorale, le fait d'avoir été visé par les rumeurs les plus folles ainsi que de tracts distribués le jour de la clôture de la propagande officielle (nous empêchant donc d'y répondre...) intitulés « **boules puantes** » par le Maire sortant !

Ces méthodes sont indignes d'une démocratie qui se respecte et nous les condamnons.

Nous avons promis une campagne propre, de notre côté nous sommes fiers de l'avoir respectée.

Malheureusement, ce ne fut pas le cas de tout le monde ! Et nous le déplorons.

Alors, certes, **le Maire sortant a été réélu alors qu'1 électeur sur 2 ne s'est pas rendu** dans les urnes (3 709 votants sur 8 600 inscrits)

Bien pire, **réélu alors que plus d'1 électeur sur 2 (52%) n'a pas voté pour lui.**

Néanmoins, respectueux de la démocratie, j'ai tenu, lors du 1^{er} conseil municipal, à adresser à cette majorité les félicitations au nom de mon équipe.

Les résultats de cette élection ont permis à mon groupe de passer de 4 à 6 conseillers municipaux ainsi que de doubler le nombre de conseillers communautaires à la communauté de communes.

Par conséquent, soyez assurés que nous continuerons à défendre nos idées, nos valeurs.

Nous continuerons à voter « POUR » lorsque cela sera utile pour notre ville.

Nous continuerons à voter « CONTRE » lorsque cela ne le sera pas.

Évidemment, nous continuerons à vous tenir informés.

Et nous sommes déjà inquiets des 1ères décisions prises lors des 1ers conseils municipaux, comme par exemple :

- une baisse des subventions prévue dans le budget de 30 % aux associations, (prétextant des soucis dans le budget de la ville), pour, quelques minutes plus tard, voir les mêmes élus augmenter de 25 % leurs indemnités personnelles.

Pour exemple, Le maire passant son indemnité mensuelle de 2 528 € à **3 160 €** par mois !

Pas mal pour un Maire à mi temps !

L'augmentation étant la même pour les adjoints..... A chacun ses priorités....

Nous continuerons à défendre nos idées, nos valeurs... à défendre vos idées, vos valeurs....

Vous pouvez compter sur nous !



Élisa
BURGARD

Virginie
COGLIANDRO

Xavier
DIEUDONNÉ

Daniel
SCHULTZ

Delphine
MULLER

Régis
WALTER

UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE



Le 28 juin dernier, vous avez, par vos suffrages, porté deux candidats de la liste " construisons l'avenir " au conseil municipal de notre commune : Rachel Arnould-Rivato et votre serviteur.

Malgré un scrutin marqué par une importante abstention, perturbé par l'épidémie de Covid-19 et par la défiance des citoyens envers leurs élus, nous vous remercions chaleureusement pour votre confiance. Nous en serons dignes et aurons à cœur pendant ce nouveau mandat, de défendre vos intérêts avec un esprit constructif, sans querelles ni haine mais avec un seul fil conducteur : l'intérêt général et l'essor de notre ville !

Nous serons vos porte paroles au conseil municipal, vos relais auprès de la municipalité mais surtout à l'écoute de toutes vos idées pour satisfaire et améliorer votre quotidien .

Nous répondrons à toutes vos attentes et défendrons votre bon sens dans les décisions municipales.

Vous serez informés de toutes les décisions prises à l'issue de chaque conseil municipal.

Le démarrage de ce mandat porte déjà malheureusement les germes de quelques inquiétudes : dans un contexte économique très préoccupant, peu reluisant et un avenir extrêmement difficile, que penser de la première décision de la majorité municipale avec une augmentation des indemnités des élus et une baisse significative des subventions aux associations ? Ce sont donc les bénévoles qui payent les indemnités des élus !!!

C'est regrettable et c'est ce que nous vous avons écrit pendant la campagne électorale : « Les élus sont au service des administrés et ne sont pas là pour se servir !!!!! »

Il est également scandaleux de ne pas pouvoir vous représenter dans les commissions municipales puisque la majorité nous a écarté systématiquement de certaines commissions où nous pouvions apporter notre expertise et ainsi accepter la transparence (CCAS, Appels d'offres...).

Nous sommes également très inquiets du devenir du Site touristique et Thermal, notre poumon économique et notre pourvoyeur d'emplois.

La Société Publique Locale (SPL) " Destination Amnéville " a été créée pour relancer les investissements sur le site, rénover le patrimoine existant, redéfinir les aménagements urbains et gérer le foncier.

Nous rappelons que cet outil doit rester amnévillois, à votre service et que les profits doivent enrichir les caisses de la commune et non les comptes des sociétés privées extérieures.

Vous l'aurez bien compris , le travail ne manque pas mais au service de tous, nous serons très vigilants. Vous pouvez compter sur nous !!

Sudrow Cédric

Le second tour des élections municipales qui a eu lieu le 28 juin dernier marque la fin d'un long processus engagé le 15 mars. La grande majorité des Amnévillois et Malancourtois a souhaité s'inscrire dans la continuité. Nous tenons donc à remercier l'ensemble de nos électeurs pour leur confiance renouvelée.

Comme bien d'autres villes, nous avons subi et nous subissons les effets de la crise sanitaire. Mais parce que nous voulons croire en un avenir plus radieux, l'heure est à l'union sacrée. Alors Amnévillois(e) et Malancourtois(e), vous pouvez compter sur notre détermination à entamer ce deuxième mandat avec le même état d'esprit et le même sens des responsabilités.

La triste actualité sanitaire nous conforte dans notre ambition : pas de promesses illusoires avec des investissements hypothétiques et improbables ou des actions purement électoralistes, ce serait de la pure démagogie. Le fil conducteur de notre action quotidienne sera d'être toujours aussi responsable des deniers publics.

Aujourd'hui face à cette situation inédite et anxiogène, les enjeux pour notre territoire sont multiples notamment avec le centre thermal et touristique, pourvoyeur d'emplois.

Depuis trois ans, la Société Publique Locale (SPL) a démontré sa capacité à trouver des solutions. Le golf, le Snowhall ou encore l'ancien Imax en sont les preuves. Des travaux de rénovation et d'embellissement sont en cours sur le site. La SPL se chargera d'effectuer les indispensables travaux de réfection du Galaxie et du Pôle Thermal.

La SPL est un outil de la Ville au service de la Ville. C'est ainsi qu'elle a été imaginée. Toutes les collectivités territoriales concernées par l'avenir du site nous apportent leur soutien sans faille.

Mettons fin aux légendes urbaines qui ne cessent de circuler : la ville reste propriétaire des bâtiments et continuera de percevoir les loyers des différentes structures. Il faut cependant que la responsabilité de l'avenir de la cité des loisirs soit partagée avec nos partenaires, avec une ambition commune : faire de la cité des loisirs un fleuron de la Moselle et du Grand Est avec un rayonnement à l'international !

Ces dernières semaines, beaucoup de rumeurs ont circulé au sujet du pôle thermal. Vous savez très bien que de nombreuses entreprises sont touchées par la crise sanitaire. Le pôle thermal n'y fait pas exception. Le protocole sanitaire, obligatoire, mis en œuvre pour la reprise de l'activité met en péril son modèle économique.

Sensible à la question de l'emploi, la majorité municipale reste très attentive à la situation et nous travaillons avec l'Association qui exploite la structure afin de trouver des solutions pérennes.

Soyez assurés que notre groupe "Fiers de notre commune" s'engage avec responsabilité à vos côtés et défendra contre vents et marées, l'intérêt général. La critique est toujours facile quand elle se veut destructive.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Le groupe majoritaire "Fiers de notre commune"



Ils ont souri à la vie (de novembre 2019 à septembre 2020)

- ZOUBAIR Leyla 08/11/2019
- VIAUD Paola 22/11/2019
- VIVENOT KOSMALA Lyana 25/11/2019
- MALAGOUEN Youssef 06/12/2019
- WITTMANN Aaron 07/12/2019
 - SALVETTI Elio 09/12/2019
 - MECHERI Liya 16/12/2019
 - POIRIER Mila 16/12/2019
 - MANSO Elliott 16/12/2019
- SI-BOUAZZA Esma 22/12/2019
 - VIDAL Lola 24/12/2019
 - TROKIC Assya 26/12/2019
 - ERDAL Eymen 29/12/2019
 - THIEL Emilia 07/01/2020
 - CLOES Maxence 22/01/2020
 - ROBERT Marcel 23/01/2020
- WINZENRIETH DESINDE Giulian 25/01/2020
 - BONNAIRE Seon-Ah 28/01/2020
 - LUCIANI Lya 01/02/2020
- JOUBERT LETRILLARD Alya 06/02/2020
 - GRENETTE Clément 18/02/2020
 - BROUDY Dylan 25/02/2020
 - MARSAIS Anna 25/02/2020
 - BOUDABI Lina 13/03/2020
 - KASTNER Ewan 16/03/2020
- BETTOUCHE LAX Lucas 17/03/2020
 - ALLAG Naya 20/03/2020
 - PONTI OBER Tyméo 29/03/2020
- GREUVIER MARCHAL Cayden 02/04/2020
 - SAUVAGE SOUSSI Charly 04/04/2020
 - DE MATTEIS Alessia 07/04/2020
 - KHAMELI Touati 08/04/2020
 - WILMEN Billie 11/04/2020
 - STEINER Liam 13/04/2020
 - DELJIU Rachel 25/04/2020
- EKINCI Hugo 02/05/2020
- EKINCI Théo 02/05/2020
- MUNIER Kiara 15/05/2020
- OCCHIO Loan 20/05/2020
- HERBER Mathis 20/05/2020
 - DODU Thea 31/05/2020
 - BAGGIO Leya 31/05/2020
 - WARTER Max 04/06/2020
 - FELTES Erwan 17/06/2020
 - ZUMBERI Elif 21/06/2020
 - ZOLLER Lola 21/06/2020
 - ZEGHADI Bilel 27/06/2020
 - SCHILLI Camille 28/06/2020
- SCHMITT JOCHUM Eva 03/07/2020
 - MOUTON Noé 09/07/2020
 - SAHNOUN Djana 09/07/2020
- PITRUZZELLA Alessia 10/07/2020
- DE OLIVEIRA Savanah 10/07/2020
- NAVARETTE Raphaël 12/07/2020
 - NICOLAS Elyo 18/07/2020
 - GHENANI Issam 30/07/2020
 - OBRIOT Billie 02/08/2020
 - VEGLIA Mia 10/08/2020
- MAHLOUL Rayane 13/08/2020
- MANGIN NORBIATO Joyce 14/08/2020
 - BARRECA Giuseppe 18/08/2020
- CONTI NICOLAS Livio 20/08/2020
 - DOUVINET Aaron 01/09/2020
 - DI GARBO Ezio 09/09/2020
 - OUCHATTI Naël 12/09/2020
 - REUTENAUER Soan 14/09/2020
- KREIN KLIMCZAK Tom 16/09/2020
 - BASTIEN Léo Gabriel 20/09/2020
 - VELTRI Malia 24/09/2020
 - KIRCH Mélody 26/09/2020



Ils se sont dit oui!

(de novembre 2019 à septembre 2020)

- GUIGA Mohamed & VAGOST Elise 09/11/2019
- ERDOGAN Mickaël & WALLETH Justine 13/12/2019
 - HARTZ Guy & GUEBEL Marie 18/12/2019
 - VASILJEVIC Boris & GAJOVIC Vesna 20/12/2019
- DA ASSUNCAO Manuel & THIBAUT Laura 21/12/2019
 - KAMBO Gjergji & MARKU Enkeleda 18/01/2020
 - NOWAK Armand & HEITZLER Sylviane 25/01/2020
- PLATEROTI Vincenzo & HENRION Sophie 01/02/2020
 - MAUPIN Jimmy & AGGAD Hanane 15/02/2020
- CAMPANILE Louis & COLANTONI Sandra 29/02/2020
 - WARTER Thomas & MUNSCH Delphine 07/03/2020
- CHIESA Alain & VERGNAUD Marie-Claude 14/03/2020
 - BORTOLOTTI Gilles & WAGNER Joëlle 06/06/2020
- COURTOIS Ludovic & BOMBARDELLI Anaïs 04/07/2020
- OSTOLANI Daniel & LATCHIMY POUNOUSSAMY Annia 11/07/2020
 - JOSQUIN Gregory & KOHL Christelle 18/07/2020
- STANGRET Gautier & GERARDIN Joséphine 18/07/2020
 - MUDLER Thierry & LEGLAYE Angélique 25/07/2020
- SIMECSEK Pierre & ENTRINGER Geneviève 25/07/2020
 - PAVLOVIC Patrick & KESSLER Mireille 22/08/2020
 - GENY Marc & ARTAUD Anne 22/08/2020
- ZAGAMI Rocco & COGLIANDRO Jessica 26/08/2020
 - PATTI Claude & MARROCCU Hélène 29/08/2020
 - ROTH Stéphan & GLAUB Jennifer 29/08/2020
- BABIARZ Patrick & DELÉCLUSE Evelyne 29/08/2020
 - KLEIN Louis & BARSÉ Céline 05/09/2020
- GIGLIOTTI Aurélien & SAUVAGE Priscillia 19/09/2020
- COSSARUTTO Claude & TULUMELLO Sylvie 25/09/2020
 - JACOB Nicolas & CERFF Christelle 26/09/2020
 - MULLER Jérémy & RANGHELLA Laura 26/09/2020

• NOCES DE DIAMANT •
60 ans de mariage

Madame et Monsieur Jean-Baptiste SIMION
19.08.1960

Madame et Monsieur Pierre BARTOUX
03.09.1960

• NOCES DE PALISSANDRE •
65 ans de mariage

Madame et Monsieur Fabien CURTO
18.02.1955



Ils nous ont quittés...

(de novembre 2019 à septembre 2020)

- TINTINGER René 01/11/2019
 - SBAGLIA Jean 01/11/2019
- KRUMENACKER Claude 02/11/2019
- MARCHAL Jean-Marie 04/11/2019
- BÉRARD Jean-Etienne 07/11/2019
- CAMMALLERI Ninfa 12/11/2019
 - ZUCCARO Marie 13/11/2019
- FLAMMANG Jean-Marc 14/11/2019
- HOFFMANN Maxime 15/11/2019
 - BALDONI Arlette 17/11/2019
 - GOHIER Martine 19/11/2019
 - SCHUSTER Alain 21/11/2019
 - RYCISIN Isabelle 24/11/2019
 - HEYDEL Mathias 27/11/2019
 - SCHUSTER Claude 28/11/2019
 - GORZOLKA Emile 05/12/2019
 - KRAEMER Aloysia 06/12/2019
 - THOMAS Jacques 06/12/2019
 - GOSSET Roger 07/12/2019
 - SANTINI Jeannette 18/12/2019
 - LETZELTER Alfred 19/12/2019
 - HEITZLER Alfred 20/12/2019
 - NARDI Dino 22/12/2019
- LOPPARELLI Jacques 23/12/2019
 - BALICKI Gisèle 25/12/2019
 - GEYER Jeanne 25/12/2019
- SCHOEFFTER Jean 27/12/2019
 - GRETTEEN Edgar 27/12/2019
 - KADOUCHE Ali 30/12/2019
- FLEURY Marie-Claude 30/12/2019
 - BALTZLI Henri 04/01/2020
 - VINOT Pierre 07/01/2020
- ZUCCOLO Marie-Louise 08/01/2020
 - DINELLE Marcel 10/01/2020
 - HESSE Gilberte 15/01/2020
 - KLEIN Francis 24/01/2020
 - SCHONNE Lucie 29/01/2020
 - BELMEKKI Ahmed 30/01/2020
 - LOMBARDO Angela 07/02/2020
- PFLUG Yvonne 08/02/2020
 - EBY Renée 09/02/2020
- RAPISARDA Giuseppa 11/02/2020
 - POMARI Marino 15/02/2020
 - EBENER Lucien 16/02/2020
- SERVAIS Marguerite 16/02/2020
- WURTZ Bernadette 22/02/2020
 - ZANETTI Alcide 23/02/2020
- CHATEAUX André 24/02/2020
 - WILT Aloïse 27/02/2020
 - CHRIST Eric 01/03/2020
- TONARELLI Avio 04/03/2020
 - PETIT Jeanne 04/03/2020
 - FIORETTI Adam 11/03/2020
- LARBEPENET Albert 16/03/2020
- KUNZ-JACQUES Jean 18/03/2020
 - DE LUCA Louis 18/03/2020
 - SCHMIT André 19/03/2020
 - PUDWELL Cécile 19/03/2020
 - DEBARD Suzanne 20/03/2020
 - NUNGE Albert 21/03/2020
 - CAPONE Angelo 26/03/2020
- OTTEMER Germaine 28/03/2020
 - LEROY Alain 03/04/2020
- LEICHTMAN Maurice 03/04/2020
 - CALIARO Metilde 08/04/2020
 - DROITCOURT Anita 18/04/2020
- PERSONNETTAZ Antoinette 22/04/2020
 - PIERRET Marie 25/04/2020
 - MELONI François 26/04/2020
 - REICHEL Hélène 26/04/2020
 - LADURELLE Daniel 26/04/2020
 - LACAVA Antonio 27/04/2020
- MARSCHHAUSEN Robert 29/04/2020
 - WEBER Jean 03/05/2020
- SERVINÉ Mathilde 05/05/2020
 - BURT Claude 07/05/2020
 - ZIPFEL Danielle 08/05/2020
 - ARNOULD Jeanne 08/05/2020
- THOMMES Annita 10/05/2020
 - KEHL Fabien 15/05/2020
- MARQUES Mickaël 18/05/2020
 - SCHIELE Lily 20/05/2020
 - KIEFFER Hubert 20/05/2020
 - THILL Ernest 21/05/2020
- DORNBERGER Jean 25/05/2020
- NGUYEN TRONG TUAN Marc 25/05/2020
 - SAADOUD Gilbert 30/05/2020
 - GARIBOLI Carmela 30/05/2020
- DESAMAIS Marie-Renée 02/06/2020
 - PUPPO Vincenzo 03/06/2020
 - JEOFFROY Brigitte 15/06/2020
 - ANGELI Yolande 26/06/2020
 - HALVICK Bruno 05/07/2020
- DIEUDONNÉ Lucette 05/07/2020
 - SUTTER Georgette 10/07/2020
 - ONUFROW Marian 16/07/2020
 - FRISCH Marthe 19/07/2020
- SCHVARTZ Marie-Antoinette 24/07/2020
 - GRIMMER André 27/07/2020
 - SILVESTRINI Henri 27/07/2020
 - TASSONE Isabelle 01/08/2020
 - WEISSLER Alfred 05/08/2020
 - ROBERT André 14/08/2020
 - HOEFFLER Gilbert 14/08/2020
 - LINOT Laurette 20/08/2020
- SCHMIT Marie-Claire 20/08/2020
 - PEREIRA Albertina 23/08/2020
 - GRIMMER Christiane 04/09/2020
- MARCANGELI Jean-Pierre 11/09/2020
 - BOULAZIB Abdallah 14/09/2020
 - KIFFER Jeanne 15/09/2020
 - METZGER Denise 18/09/2020
 - LISI Corine 22/09/2020
- LEICHTNAM Marie 23/09/2020
 - DANNER Caroline 24/09/2020
- MUCCIARELLI Andy 24/09/2020

CENDRIERS DE POCHE

DISPONIBLES À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
ET À LA MÉDIATHÈQUE JEAN MORETTE

GRATUIT



Comment utiliser le cendrier de poche:
1) Mettre la cigarette en cendre allumée dans le cendrier de poche (ne pas l'écraser).
2) Fermer le cendrier de poche à l'aide du bouton pression.
3) S'assurer que la cigarette est éteinte avant de ranger le cendrier dans votre poche.
4) Lorsque le cendrier est plein, vider les cigarettes éteintes dans une poubelle.
5) Le cendrier de poche peut contenir jusqu'à 5 mégots de cigarettes à la fois.
6) Le cendrier de poche ne doit contenir que des mégots de cigarettes.
Pour un geste propre.
Objet gratuit - Ne peut être vendu.
Fabricé en Chine.

SOYEZ MÉGOTS RESPONSABLE !